



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inquiétude concernant la santé des femmes et l'accès à la gynécologie médicale

Question écrite n° 16549

Texte de la question

Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la pénurie que traverse la gynécologie médicale en France. Selon les données de l'Atlas démographique du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM), on comptait 1945 praticiens en exercice en 2007, contre seulement 867 en 2025 pour suivre 34 millions de femmes. Cette diminution de 55,5 % a fait chuter la densité médicale à un niveau alarmant de deux praticiens pour 100 000 femmes au 1er janvier 2025. Ce manque global de praticiens engendre une fracture territoriale importante ainsi qu'une régression grave pour la santé des femmes. Cela se traduit par des retards de diagnostics, des ruptures de suivis après un cancer ou des renoncements massifs aux soins. De plus, la spécialité médicale subit encore les conséquences de son interruption totale pendant dix-sept ans. Or les arbitrages récents semblent écarter la volonté de rattrapage historique, qui jusque-là, prévalait. Le nombre de postes ouverts aux internes est ainsi en baisse, comptant 79 en 2024 et 80 en 2025, contre 91 en 2023. Cet abandon semble-t-il de la sanctuarisation de la filière suscite une vive inquiétude. Devant ce constat, qui freine l'accès aux soins spécialisés de proximité pour la moitié de la population française, elle lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement compte prendre pour engager une nécessaire reconstruction de la filière.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16549

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juin 2026](#), page 5899